

Communiqué de presse

## Une charte pour lutter contre les déserts médicaux

La FNCS a signé aux cotés de l'État la charte de mise en œuvre du plan de renforcement de l'accès territorial aux soins. Elle exprime ainsi son attachement aux valeurs **d'égal accès à des soins de premier recours de qualité sur l'ensemble du territoire**. Et elle s'engage à veiller à ce que les moyens soient donnés à ce plan pour qu'il porte ses fruits

### Une légitimité sur la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

Fort de l'engagement de nombre de centres de santé exerçant sur des territoires particulièrement vulnérables et avec près des 2/3 de ses adhérents exerçant en quartier prioritaire de la politique de la ville, la FNCS a une expérience et une expertise à faire valoir. En plus d'une prise en charge individuelle et curative, les CDS développent depuis plus de 100 ans une approche alternative pour faciliter l'accès aux soins et à la prévention dans une démarche globale médico-sociale.

### Développer les centres de santé partout en France

Nous proposons l'installation de CDS à partir d'un maillage permettant à chaque unité territoriale d'avoir une équipe de soins primaires pour un nombre d'habitant donné. Cet ancrage territorial serait la base d'un projet de santé proposant sur l'ensemble du territoire national un panel complet de soins ambulatoires intégrés en lien avec une politique de prévention et d'éducation thérapeutique accessibles à tous.

Les CDS propose un **modèle d'organisation salarié particulièrement attractif** pour de nombreux professionnels en particulier les jeunes.

En cohérence avec les objectifs du plan national d'accès aux soins, les CDS sont porteurs de solutions diversifiées adaptées aux caractéristiques des territoires et des promoteurs (centres de santé de petite taille (antennes, téléconsultations en médecine générale, infirmier de pratique avancée, protocoles de coopération médecins infirmiers, coopération ville hôpital)

La FNCS soutient et accompagne ces dernières années plusieurs dizaines de projets de création de nouvelles structures, en particulier en territoires urbains ou territoires particulièrement démedicalisés.

### Participer activement à l'animation de ce plan pour faire entendre nos propositions.

Nous veillerons, dans les instances de pilotage de ce plan, à repérer et y présenter régulièrement les modèles novateurs de centres de santé, qu'ils soient portés par des gestionnaires nouveaux (établissements de santé ou médico-sociaux, intercommunalités rurales, Conseils Départementaux, une gouvernance participative (SCIC, centres de santé communautaires, ...) ou investis dans une organisation des soins innovante (télémédecine, liens ville- hôpitaux, coopérations interprofessionnelles,..).

Nous nous engageons à ce que les centres de santé soient mieux connus et soutenus des pouvoirs publics notamment en région car ils sont un maillon particulièrement pertinent de mise en œuvre du plan national d'accès aux soins.

#### Contacts :

Dr Hélène COLOMBANI, Présidente - [president@fncs.org](mailto:president@fncs.org) – Tél. : 06 68 05 94 20

Céline Legendre, Secrétaire générale - [clegendre@mairie-saint-ouen.fr](mailto:clegendre@mairie-saint-ouen.fr) – Tél. : 01 49 45 77 65